

Original: anglais

**21^E RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT)**
(Dubrovnik, Croatie, 12-19 novembre 2018)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA COMMISSION

1. Ouverture de la réunion

*La réunion sera ouverte par le Président de la Commission, M. Raul Delgado. La lettre du Président envoyée avant la réunion est disponible comme **GEN-008/2018**. Le discours d'ouverture du nouveau Secrétaire exécutif figure comme **PLE-110/2018**.*

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions

*L'ordre du jour est disponible sous le numéro **PLE-100/2018**.*

3. Présentation des délégations des Parties contractantes

*M. Camille Jean Pierre Manel, Secrétaire exécutif, présentera les Parties contractantes présentes. La liste des participants sera mise à disposition sous la cote **GEN-006/2018**.*

4. Présentation des observateurs

*M. Camille Jean Pierre Manel, Secrétaire exécutif, présentera les observateurs présents. La liste des participants sera mise à disposition sous la cote **GEN-006/2018**.*

5. Examen du rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)

Dr David Die, président du SCRS, présentera les conclusions du SCRS en 2018, y compris la demande de recommandations sur la manière d'améliorer l'efficacité des programmes d'observateurs scientifiques. Les informations relatives aux espèces / pêcheries individuelles seront présentées dans les Sous-commissions.

6. Examen des rapports des réunions intersessions tenues en 2018 et examen de toute action nécessaire

- **PA2- 603/2018**: Réunion intersessions de la Sous-commission 2 - à renvoyer devant la Sous-commission 2
- **COC- 306/2018**: Réunion du groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne - à renvoyer devant le Comité d'application
- **PWG-408/2018**: 12^e réunion du groupe de travail IMM - à renvoyer devant le PWG
- **PLE-101/2018**: Réunion du groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries - pour examen en plénière et renvoi aux organes subsidiaires compétents
- **PLE-103/2018**: Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention - à examiner en plénière

*En outre, en association avec le rapport de cette réunion, la Commission devrait examiner le Projet de Recommandation de l'ICCAT sur les espèces considérées comme étant des thonidés et des espèces apparentées ou des élasmobranches océaniques, pélagiques et hautement migratoires, disponible sous le numéro **PLE-106/2018**.*

- **PA1-502/2018**: Réunion intersession de la Sous-commission 1 - à renvoyer devant la Sous-commission 1
- **PWG-406/2018**: Réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance - à renvoyer devant le PWG
- Réunion du Comité d'application (COC) - à poursuivre au sein du Comité d'application au cours de la réunion ordinaire. Il est peu probable qu'un rapport de cette réunion intersessions soit disponible, mais tout document mis à jour découlant de la session extraordinaire sera disponible.

7. Examen des progrès accomplis dans le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT et examen de toute action nécessaire

*Des extraits ont été faits pour examen par les divers organes subsidiaires. La plénière devrait examiner les conclusions de chaque organe, ainsi que les recommandations renvoyées à la plénière, afin de déterminer si d'autres actions sont nécessaires. Celles relatives à la plénière (et au SWGSM / SCRS) figurent dans le document **PLE-107/2018**.*

8. Assistance aux États côtiers en développement et renforcement des capacités

*Les informations sur le MPF sont présentées dans le **STF-208/2018** et le renforcement des capacités scientifiques dans le **STF-209/2018***

9. Coopération avec d'autres organisations

*Le **PLE-108/2018** contient des informations actualisées sur les interactions avec le projet thonier ABNJ des océans communs et les activités futures possibles. Des informations sur la coopération avec d'autres organisations figurent dans le document **PLE-109/2018**.*

*Le **PLE-117/2018**, intitulé Coordination et coopération entre les ORGP thonières : Adapter les travaux dans le cadre du processus KOBE - note succincte de présentation, a été soumis par le président du comité directeur de Kobe.*

10. Rapport du Comité permanent pour les finances et l'administration (STACFAD) et examen des recommandations qui y sont proposées

*Le Président du STACFAD fera rapport sur les travaux entrepris et les recommandations du STACFAD, dont tout changement au budget et contributions au titre de 2019 (**STF-203/2018**).*

Le Président du STACFAD communiquera également à la Commission ses conclusions concernant l'utilisation du fonds de roulement et ses recommandations relatives au financement futur, entre autres, des programmes eBCD, déclaration en ligne, assistance pour l'inspection au port (MCS) et AOTTP.

11. Rapports des Sous-commissions 1-4 et examen des recommandations qui y sont proposées

*S'ils sont disponibles pendant la réunion, les rapports des sous-commissions seront diffusés dans les documents **PA1-550/2018**, **PA2-650/2018**, **PA3-750/2018** et **PA4-850/2018**. La Commission devrait examiner les recommandations transmises par les Sous-commissions à des fins d'adoption.*

12. Rapport du Comité d'application des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT (COC) et examen des recommandations qui y sont proposées

*La Commission devrait examiner les recommandations transmises par le Comité ainsi que les tableaux d'application (**COC-304/2018**) et les mesures qui pourraient être requises sur la base des discussions tenues au sein du COC, qui seront disponibles dans le document **COC-308/2018**. La Rés. 16-17 pourrait servir d'orientation au COC.*

13. Rapport du Groupe de travail permanent sur l'amélioration des statistiques et des mesures de conservation de l'ICCAT (PWG) et examen des recommandations qui y sont proposées

*La Commission devrait examiner les recommandations transmises par le Groupe, y compris l'approbation de la liste IUU (**PWG-405/2018**).*

14. Réunions intersessions en 2019

La Commission pourrait souhaiter de fixer les dates et lieux de tenue des réunions intersessions en 2019.

15. Autres questions

15.1 La procédure de simplification des recommandations et résolutions sera examinée dans le STACFAD. Les éléments devant être examinés par la plénière (c'est-à-dire qui n'ont pas été discutés ailleurs) figurent dans le document **PLE-113/2018**.

15.2. D'autres questions peuvent être soulevées par les Parties contractantes présentes à la réunion, ou par le Président, si besoin est.

16. Lieu et dates de la prochaine réunion de la Commission

17. Adoption du rapport et clôture

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU COMITÉ D'APPLICATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION (COC)

1. Ouverture de la réunion

*La réunion sera ouverte par le Président du Comité d'application, M. Derek Campbell (Etats-Unis). La lettre du Président envoyée avant la réunion est disponible comme **COC-314/2018**.*

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour a été diffusé sous le numéro **COC-300/2018**.*

4. Examen des résultats de la réunion du groupe de travail chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT

*Les questions soumises au Comité d'application pour examen figurent dans le document **COC-313/2018**.*

5. Examen des actions entreprises par les CPC en réponse aux lettres relatives aux questions soulevées à la réunion de 2017

*Les réponses aux lettres envoyées par le Président du Comité d'application sont contenues dans le document **COC-309/2018**.*

6. Examen de la mise en œuvre et du respect des exigences de l'ICCAT :

6.1 Rapports annuels des CPC

*Le **COC-301/2018** rassemble les rapports annuels.*

6.2 Tableaux d'application

*Les Tableaux d'application sont présentés en tant que document **COC-304/2018**.*

6.3 Données statistiques et situation des CPC en vertu de la Rec. 11-15

*L'information y afférente est incluse dans le **COC-303/2018**. Un historique des interdictions est présenté à l'**Annexe 7 du COC-303/2012**.*

7. Examen du rapport du Secrétariat au Comité d'application

*Le rapport du secrétariat au Comité d'application se trouve dans le **COC-303/2018***

8. Examen CPC par CPC du respect des exigences de l'ICCAT

*Le document **COC-308/2018** répertorie les éventuels problèmes à des fins d'examen. Le **COC-303/2018** résume une grande partie des informations reçues, tandis que le **COC-302/2018** et le **COC-305/2018** contiennent des informations pertinentes pour des sujets spécifiques. Le **COC-311/2018** résume les difficultés rencontrées par les*

*CPC dans la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT. Une lettre du Japon demandant des informations sur le statut d'application des exigences de la Rec. 13-13 en ce qui concerne le numéro de l'OMI a été distribuée sous la cote **COC-319A/2018**.*

9. Examen des informations concernant les Parties non contractantes

Les réponses aux lettres du Président sont incluses dans le **COC-310/2018**. Aucune question additionnelle n'a été soulevée au moment de la rédaction.

10. Examen des demandes de concession du statut de coopérant

La Bolivie, le Costa Rica, le Guyana, le Suriname et le Taipei chinois jouissent actuellement du statut de coopérant. Aucune nouvelle demande n'a été reçue en 2018. La Bolivie et le Costa Rica ont expressément sollicité le renouvellement, même s'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle demande.

11. Tableaux d'application

11.1 Examen et adoption

*Une version révisée du **COC_304/2018** pourrait être distribuée après examen des Sous-commissions.*

11.2 Considérations d'améliorations au format

12. Recommandations du COC sur des actions visant à résoudre les problèmes de non-application des CPC et les problèmes relatifs aux NCP

13. Simplification des mesures de l'ICCAT

*Le document **STF-205/2018** décrit à processus à examiner*

14. Examen des progrès réalisés par le groupe de travail pour le développement du système de déclaration en ligne

*Le rapport du GT est disponible dans le **COC-306/2018**. Des informations complémentaires à l'attention du COC figurent également dans les documents **COC-315** et **COC-317/2018**.*

15. Recommandations à la Commission en vue d'améliorer l'application

*Des mesures visant à améliorer l'application peuvent être envisagées à la lumière des discussions sur les points ci-dessus. En vue d'améliorer le processus d'examen de l'application, le Président a présenté un projet de «Recommandation de l'ICCAT visant à amender les dates limites de déclaration de l'ICCAT en vue de faciliter un processus d'application effectif et efficace», publié sous la cote **COC-315/2018**. Le document **COC-303/2018** contient également quelques suggestions concernant le processus à suivre.*

16. Autres questions

*Une brochure explicative sur le réseau conformité thon (**COC-312/2018**) a été distribuée sous la cote **COC-312/2018** pour plus de transparence. Le troisième atelier de ce réseau aura lieu en février 2019 et inclura les présidents des comités d'application.*

17. Adoption du rapport et clôture

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
DU GROUPE DE TRAVAIL PERMANENT SUR
L'AMÉLIORATION DES STATISTIQUES ET DES MESURES DE CONSERVATION DE L'ICCAT (PWG)**

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par M. Neil Ansell, Président du PWG.

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour a été diffusé sous la cote **PWG-400/2018**.*

4. Examen du rapport de la douzième réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) et examen de toute action nécessaire

*Le rapport a été diffusé sous le numéro **PWG-408/2018**.*

*Le projet initial des informations demandées par le groupe de travail IMM concernant la détermination des besoins en systèmes de documentation de capture figure dans le **PWG-417/2018**.*

5. Examen des résultats de la réunion du groupe de travail chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT

*L'IMM a examiné bon nombre des recommandations formulées par le Comité d'évaluation des performances. Les réponses initiales, pour examen par le PWG, figurent sur la fiche relative au PWG dans le document **PWG-412/2018**.*

6. Examen de l'efficacité et des aspects pratiques de la mise en œuvre de :

6.1 Programmes de documentation des captures et programmes de document statistique

*Des informations sont présentées au point 1 du rapport du Secrétariat au PWG (**PWG-401/2018**) et dans le document **PWG-403/2018**. La Commission devra peut-être examiner plus avant certaines questions soulevées par le GTT.*

*Le «Rapport sur la mise en œuvre de la dérogation visant à valider les BCD pour les échanges de thon rouge entre États membres de l'UE en 2017» figure dans le document **PWG-411/2018**.*

*La Norvège a présenté deux propositions d'amendements au système actuel de BCD / eBCD. Elles sont disponibles sous les références **PWG-418/2018** et **PWG-419/2018**.*

6.2 Programme d'observateurs

*Des informations sur la mise en œuvre des programmes d'observateurs du ROP-BFT sont recueillies dans le **PA2-601/2018** et celles sur le programme d'observateurs ROP-transbordements en mer sont recueillies dans le **PWG-402/2018**.*

6.3 Exigences concernant les transbordements en mer et au port

*Le programme de transbordement de l'ICCAT a été mis à jour en 2016 (Rec. 16-15) afin d'inclure les navires de charge transbordant au port dans le registre ICCAT des navires de charge. Le Registre peut être consulté sur www.iccat.int/fr/vesselsrecord.asp. De plus amples informations sur les exigences liées au transbordement sont présentées dans les documents **PWG-402/2018** et **COC-305/2018**.*

*Les États-Unis ont présenté un projet de Recommandation de l'ICCAT visant à protéger la santé et garantir la sécurité des observateurs dans le cadre des programmes régionaux d'observateurs de l'ICCAT, amendé compte tenu des discussions tenues par le GT IMM. La proposition a été diffusée dans le document **PWG-415/2018**.*

6.4 Normes concernant l'affrètement et autres accords de pêche

*Un résumé des accords d'affrètement et des rapports des CPC ont été présentés au Comité d'application dans le **COC-303/2018**. Les informations sur les accords d'accès sont résumées à l'annexe 9 du **COC-303/2018**.*

6.5 Observation des navires en mer et programmes d'inspection

*Les rapports d'inspection soumis dans le cadre du Programme ICCAT d'inspection conjointe sont disponibles dans l'annexe 3 du **COC-303/2018**. Un résumé des rapports se trouve aussi dans le **COC-303/2018**.*

*Suite aux discussions tenues au GT IMM, les États-Unis ont proposé un projet de résolution de l'ICCAT établissant un programme pilote d'échange volontaire d'inspecteurs en vue de réaliser des inspections internationales conjointes en mer, qui est présenté sous la cote **PWG-409/2018**.*

6.6 Programmes d'inspection au port et autres mesures relevant de l'État du port

*Le rapport du groupe d'experts en inspection au port est disponible dans le document **PWG-406/2018**. Le projet d'appel d'offres, demandé par ce groupe, a été distribué pour approbation sous le numéro **PWG_407/2018**.*

*Les États-Unis ont soumis un Projet de Recommandation de l'ICCAT concernant des mesures du ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » (**PWG-414/2018**).*

6.7 Exigences d'inscription des navires

*Les informations peuvent être trouvées dans le **PWG-401/2018**. Le Japon a soumis un document au Comité d'application concernant la conformité aux exigences relatives à l'inscription de navires dans le Registre des navires de l'ICCAT (**COC-319A**). Si elles sont adoptées, plusieurs des propositions de projet examinées en 2018 auront un impact significatif sur le Registre de l'ICCAT et, partant, des répercussions sur la déclaration en ligne.*

6.8 Exigences du système de suivi des navires par satellite

*Les informations communiquées par le Secrétariat figurent dans le document **PWG-401/2018**. Un projet de proposition modifié - le projet de recommandation de l'ICCAT concernant des normes minimales pour les systèmes de surveillance des navires dans la zone de la Convention de l'ICCAT a été présenté par les États-Unis à l'issue d'un débat au sein du groupe de travail IMM. Le projet amendé a été diffusé dans le document **PWG-416/2018**.*

6.9 Responsabilités de l'État de pavillon

*La Norvège a présenté un projet de recommandation de l'ICCAT sur les exigences en matière de déclaration relatives aux engins de pêche perdus, abandonnés ou rejetés de quelque autre manière, pour examen par le PWG. Celui-ci est disponible dans le document **PWG-413/2018**.*

6.10 Autres questions

7. Considération de mesures techniques additionnelles requises pour garantir la mise en œuvre effective des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT
8. Examen et élaboration de la liste de navires IUU

*La Liste IUU provisoire se trouve dans le document **PWG-405/2018**. Le groupe de travail IMM a approuvé le texte d'un projet de recommandation de l'ICCAT visant l'établissement d'une liste de navires présumés avoir exercé des activités de pêche illicites, non déclarées et non réglementées, qui a été distribué sous la cote **PWG-410/2018**.*

9. Recommandations à la Commission sur la base des conclusions exposées ci-dessus

10. Autres questions

*Certaines questions concernant la simplification des recommandations et résolutions de l'ICCAT, énumérées dans le document **PWG-404/2018**, ont été soumises au PWG.*

11. Adoption du rapport et clôture

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
DU COMITE PERMANENT POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)**

1. Ouverture de la réunion

*La réunion sera ouverte par le Dr Elekon (Turquie), qui assure la présidence du STACFAD. Le Président a soumis un document de discussion qui traite de diverses questions, disponible dans le **STF-213/2018**.*

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour a été diffusé sous la cote **STF-200/2018**.*

4. Examen des résultats de la réunion du groupe de travail chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT

*Un extrait des recommandations relatives au STACFAD se trouve dans le **STF-212/2018**.*

*Le document **STF-206/2018** contient des informations sur les propositions de sociétés de conseil visant à examiner le profil des effectifs et la charge de travail du Secrétariat.*

5. Rapports du Secrétariat

5.1 Rapport administratif 2018

*Le rapport administratif a été diffusé sous le numéro **STF-201/2018**.*

5.2 Rapport financier 2018

*Le rapport financier a été diffusé sous le numéro **STF-202/2018**.*

5.3 Examen des progrès réalisés en ce qui concerne le paiement des arriérés de contributions et les droits de vote

*Les informations seront distribuées lors de la réunion, par le biais du **STF-204/2018** afin de prendre en compte les informations les plus récentes disponibles.*

6. Sélection des nouveaux auditeurs pour la prochaine période quinquennale (2018-2022)

7. Assistance aux CPC en développement et identification du mécanisme de financement du Fonds de participation aux réunions et d'autres activités de renforcement des capacités

*Les informations sur les dépenses du fonds de participation aux réunions figurent dans les documents **STF-208/2018** et sur le fonds de renforcement des capacités scientifiques dans le document **STF-209/2018**.*

8. Examen des implications financières des mesures proposées de conservation et de gestion de l'ICCAT

9. Examen des implications financières des demandes du SCRS

10. Examen d'autres programmes/activités qui pourraient nécessiter un financement extrabudgétaire ou supplémentaire

*Un projet de proposition, présenté par le président du groupe de travail technique, visant à incorporer le financement du eBCD est disponible dans le document **STF-207/2018**.*

11. Examen des possibilités en vue d'une situation financière viable, niveau du fonds de roulement et approche de recouvrement des coûts pour l'ICCAT

Des informations sur l'état actuel du fonds de roulement figurent dans le document STF-210/2018. Le Président du STACFAD a présenté le document STF-211/2018, décrivant les options pour une situation financière durable et une approche de recouvrement des coûts dans l'ICCAT.

12. Examen du budget et des contributions des Parties contractantes au titre de 2019

Le STF-203/2018 contient le budget révisé et sa note explicative.

13. Autres questions

13.1 Simplification des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT Le Secrétariat, conjointement avec les Présidents des organes subsidiaires pertinents, a préparé le STF-205/2018 pour examen par la Commission.

13.2 Examen des redevances des observateurs Les redevances des observateurs ont été réduits en 1999 à 500 dollars des États-Unis par délégation de deux personnes, les frais antérieurs (2 000 dollars, sur la base des coûts économiques) étant considérés comme prohibitifs pour de nombreuses ONG. Néanmoins, les redevances actuelles sont nettement inférieures aux coûts économiques liés à la participation par personne, de sorte que toutes les ONG sont fortement subventionnées par les CPC. Étant donné qu'il n'y a pas eu d'augmentation depuis cette réduction et compte tenu de l'état actuel des finances de la Commission, il est suggéré que le STACFAD examine cette question afin de déterminer si les redevances devraient être augmentées à partir de 2019.

14. Adoption du rapport et clôture

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOUS-COMMISSION 1

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par la Présidence de la séance de la Sous-commission, la Côte d'Ivoire.

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la Sous-commission 1 a été diffusé sous le numéro PA1-500/2018.

4. Examen de la composition de la Sous-commission

Le Secrétaire exécutif informera la Sous-commission des éventuels changements de sa composition.

5. Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS).

Dr Die rendra compte de l'état des stocks de thon tropical, et répondra aux demandes spécifiques de la Commission concernant l'évaluation de l'efficacité de la fermeture spatio-temporelle en ce qui concerne la protection des thonidés tropicaux juvéniles; la prise en compte des recommandations du groupe de travail sur les DCP et la quantification de l'impact attendu sur la PME, BPME et l'état relatif du stock de thon obèse et d'albacore.

6. Examen du rapport de la réunion intersession de la Sous-commission 1 et examen de toute action nécessaire

Le rapport de la réunion intersessions de la Sous-commission 1 est disponible dans le document PA1-502/2018.

7. Examen des résultats de la réunion du groupe de travail chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT

Certaines de ces questions ont été examinées lors de la réunion intersessions (voir le point 6 ci-dessus) et l'appendice 6 du rapport de la réunion intersessions de la Sous-commission 1 devrait être examiné et élargi au besoin. Les questions relatives à la Sous-commission 1 figurent dans le PA1-503/2018.

8. Examen des tableaux d'application

*Le tableau sur le thon obèse contenu dans le document **COC-304/2018** devrait être examiné le plus tôt possible afin de déterminer si des modifications sont nécessaires ou si des mesures pourraient être requises de la part du comité d'application.*

9. Mesures pour la conservation des stocks et mise en place des *Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche*

*L'**appendice 5** du rapport de la réunion intersessions de la Sous-commission 1 contient des éléments de discussion et d'inclusion éventuelle dans toute mesure révisée. Le **PA1-501/2018** contient les plans de pêche soumis par les CPC (y compris les mises à jour de 2018, le cas échéant)*

*Trois propositions de projet de recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion des thonidés tropicaux ont été présentées: l'une par l'UE (document **PA1-504 / 2018**, une par le Guatemala, **PA1-505 / 2018** et une par l'Afrique du Sud, **PA1-506 / 2018**.*

10. Identification des mesures obsolètes sur la base du point 9 ci-dessous

Il n'y a actuellement aucune proposition visant à supprimer les mesures redondantes. Toutefois, la Sous-commission voudra peut-être consulter les recommandations du Groupe de travail sur la déclaration en ligne afin de simplifier et de normaliser les exigences actuelles en matière de déclaration.

Au cas où de nouvelles recommandations seraient adoptées, la Sous-commission devrait examiner s'il y a lieu d'annuler des mesures antérieures.

11. Recherche

*Les informations sur la mise en oeuvre de l'AOTTP se trouvent dans le rapport du SCRS (**PLE-104/2018**).*

12. Autres questions

13. Adoption du rapport et clôture

ORDRE DU JOUR PROVISoire DE LA SOUS-COMMISSION 2

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par le Président de la Sous-commission (Japon).

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour de la Sous-commission 2 a été diffusé sous le numéro **PA2-600/2018**.*

4. Examen de la composition de la Sous-commission

Le Secrétaire exécutif informera la Sous-commission des éventuels changements de sa composition.

5. Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS).

Dr Die fera rapport sur l'état des stocks relevant de la Sous-commission 4 et sur l'élaboration de critères permettant d'identifier des circonstances exceptionnelles nécessitant un changement de plus de 20% des limites de capture applicables à la pêcherie de germon de l'Atlantique Nord ainsi que l'examen par les pairs pour la MSE pour le germon du nord.

6. Examen du rapport de la réunion intersession de la Sous-commission 2 et examen de toute action nécessaire

Le rapport de la réunion intersessions de la Sous-commission 2 est disponible dans le document PA2-603/2018.

7. Examen des résultats de la réunion du groupe de travail chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT

Les recommandations devant être examinées par la Sous-Commission 2 figurent dans le document PA2-604/2018.

8. Examen des tableaux d'application

Les tableaux concernant le thon rouge (est et ouest) et le germon du nord figurant dans le document COC-304/2018 devraient être examinés dès que possible afin de déterminer si des modifications sont nécessaires sur la base des recommandations en vigueur ou si des mesures peuvent être requises de la part du Comité d'application.

Le Président de la Sous-commission 2 a soumis le document PA2 -606/2018, contenant une proposition d'allocation de quotas de thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée.

9. Mesures pour la conservation des stocks et mise en place des Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche

L'Union européenne a soumis un Projet de Recommandation de l'ICCAT établissant un plan pluriannuel de gestion du thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée qui a été distribué sous la cote PA2-605/2018.

Le président de la sous-commission 2 a soumis le document PA2 -606/2018, contenant une proposition d'allocation de quotas pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée.

Le Canada a présenté un projet de recommandation de l'ICCAT sur les objectifs conceptuels de gestion du thon rouge de l'Est et de l'Ouest dans le document PA2-607 / 2018.

10. Identification des mesures obsolètes sur la base du point 9 ci-dessous

Le document du secrétariat PA2-602 / 2018 contient des mesures possiblement obsolètes. Au cas où de nouvelles recommandations seraient adoptées, la Sous-commission devrait examiner s'il y a lieu d'annuler des mesures antérieures.

11. Recherche
12. Autres questions
13. Adoption du rapport et clôture

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOUS-COMMISSION 3

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par le Président de la Sous-commission (Afrique du Sud).

2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour de la Sous-commission 3 a été diffusé sous le numéro **PA3-700/2018**.*

4. Examen de la composition de la Sous-commission
Le Secrétaire exécutif informera la Sous-commission des éventuels changements de sa composition.

5. Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS).

Dr Die fera rapport sur l'état des stocks relevant de la Sous-commission 3.

6. Examen des résultats de la réunion du groupe de travail chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT

*Les recommandations devant être examinées par la Sous-Commission 3 figurent dans le document **PA3-701/2018**.*

7. Examen des tableaux d'application
*Le tableau concernant le germon du sud figurant dans le document **COC-304/2018** devrait être examiné dès que possible afin de déterminer si des modifications sont nécessaires sur la base des recommandations en vigueur ou si des mesures peuvent être requises de la part du Comité d'application.*

8. Mesures pour la conservation des stocks et mise en place des *Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche*

9. Identification des mesures obsolètes sur la base du point 8 ci-dessous
Au cas où de nouvelles recommandations seraient adoptées, la Sous-commission devrait examiner s'il y a lieu d'annuler des mesures antérieures.

10. Recherche

11. Autres questions

12. Adoption du rapport et clôture

ORDRE DU JOUR PROVISoire DE LA SOUS-COMMISSION 4

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par le Président de la Sous-commission (Brésil).

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour de la Sous-commission 4 a été diffusé sous le numéro **PA4-800/2018**.*

4. Examen de la composition de la Sous-commission
Le Secrétaire exécutif informera la Sous-commission des éventuels changements de sa composition.

5. Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS).

Dr Die fera rapport sur l'état des stocks relevant de la Sous-commission 4 et rendra compte de toute mise à jour du suivi et de l'analyse des effets de la mesure de taille / poids minimum sur la mortalité d'espadon immature.

6. Examen des résultats de la réunion du groupe de travail chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT

*Les recommandations devant être examinées par la Sous-Commission 4 figurent dans le document **PA4-805/2018**.*

7. Examen des tableaux d'application

*Le tableau concernant le germon du sud figurant dans le document **COC-304/2018** devrait être examiné dès que possible afin de déterminer si des modifications sont nécessaires sur la base des recommandations en vigueur ou si des mesures peuvent être requises de la part du Comité d'application.*

8. Mesures pour la conservation des stocks et mise en place des *Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche*

*Espadon : Les plans de pêche, de gestion et de développement actualisés pour N. SWO figurent dans le document **PA4-801 / 2018**. Étant donné que plusieurs CPC au cours des années précédentes ont exprimé des préoccupations concernant le formulaire élaboré par le Secrétariat, un format révisé est en cours de distribution pour examen par la Sous-commission. Ce format est plus conforme aux plans requis pour les autres espèces et figure dans le document **PA4-804 / 2018**.*

*Les plans de pêche pour SWO-MED sont disponibles dans le document **PA4-802 / 2018**.*

Les quotas individuels de SWO-MED ne correspondent pas exactement au TAC qui, selon le paragraphe 3 de la Rec. 16-05 qui prévoit que, sur la période 2018-2022, le TAC devrait être réduit progressivement de 3% chaque année. Par conséquent, la manière d'appliquer la réduction de 3% CPC par CPC n'est pas claire. La Sous-commission 4 voudra peut-être examiner cette question pour obtenir des chiffres exacts, afin d'éviter toute nécessité d'interprétation en dehors de la Sous-commission.

Istiophoridés: En vertu de la Rec. 16-11, si la prise totale d'un des deux stocks de voiliers de l'Atlantique dépasse au cours d'une année donnée le niveau correspondant à 67% de la moyenne estimée de leur production maximale équilibrée (soit 1.271 t pour le stock de l'Est et 1.030 t pour le stock de l'Ouest), la Commission devra examiner la mise en oeuvre et l'efficacité de cette Recommandation. Les prises des deux stocks ont dépassé ces niveaux.

*Requins: Les feuilles de contrôle de la mise en oeuvre des mesures s'appliquant aux requins figurent dans le **COC-303-Appendice 3**.*

*Les États-Unis (et al.) ont soumis un projet de Recommandation de l'ICCAT sur la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par l'ICCAT [**PA4-806/2018**]*

*Un « projet de recommandation de l'ICCAT visant à contrôler et à éviter les interactions avec les cétacés dans les pêcheries de l'ICCAT (**PA4-807/2018**) a été soumis par les États-Unis.*

*Les États-Unis ont soumis un projet de recommandation de l'ICCAT visant à établir un programme de rétablissement pour le makaire bleu et à renforcer la conservation et la gestion du makaire blanc / *Tretapturus spp.*, distribué sous la référence **PA4-810 / 2018**.*

*Un projet de recommandation supplémentaire de l'ICCAT sur les prises accessoires de tortues marines capturées en association avec les pêcheries de l'ICCAT a été proposé par les États-Unis dans le **PA4-809 / 2018**.*

9. Identification des mesures obsolètes sur la base du point 8 ci-dessous

*Le document du secrétariat **PA4-803 / 2018** contient des mesures possiblement obsolètes. Au cas où de nouvelles recommandations seraient adoptées, la Sous-commission devrait examiner s'il y a lieu d'annuler des mesures antérieures. Toutefois, la Sous-commission voudra peut-être consulter les recommandations du Groupe de travail sur la déclaration en ligne afin de simplifier et de normaliser les exigences actuelles en matière de déclaration.*

10. Recherche

*Pour plus d'informations sur le programme de recherche intensive sur les istiophoridés, veuillez consulter le rapport du SCRS, **PLE-104/2018**.*

11. Autres questions

*Un projet de format révisé pour la déclaration des plans de pêche / de gestion / de développement du SWO de l'Atlantique Nord est présenté dans le document **PA4-804/2018** pour examen par la Sous-commission en vue de la soumission de tels plans futurs. Le format suit ceux adoptés pour BFT-E, SWO-MED et les thons tropicaux.*

*Un projet de fiche de contrôle pour les istiophoridés visant à contrôler l'application des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT a été présenté au Comité d'application sous la cote **COC-307/2018**.*

*Les mesures de gestion et de conservation de l'ICCAT pouvant nécessiter une simplification figurent dans le document **PA4-803/2018**.*

12. Adoption du rapport et clôture